

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les maladies parodontales, problème grandissant de santé publique.

**82% des Français de plus de 40 ans souffrent d'une détérioration plus ou moins grave des
tissus de soutien des dents.**

L'UFSBD s'inquiète du retard des pouvoirs publics pour les prévenir.

Paris, le 10 octobre 2012

Les maladies parodontales sont provoquées ou aggravées par un mauvais état de santé ou une mauvaise hygiène de vie, mais elles ont également des effets directs sur la santé globale.

Plusieurs études ont, ces dernières années, pointé les liens existants entre les infections parodontales et plusieurs pathologies : cardio-vasculaires, pneumopathies ou polyarthrite rhumatoïde. Les patients souffrant de maladies chroniques comme le diabète, ou traités pour un cancer, présentent un risque supérieur d'infection des gencives. Enfin, les maladies parodontales présentent un risque pour le bon déroulement de la grossesse.

L'examen bucco-dentaire au 4ème mois de grossesse, inclus en 2013 dans le parcours de santé de la femme enceinte, reprend une préconisation ancienne de l'UFSBD et permet d'envisager de rendre systématiques des examens de prévention pour ceux parmi les plus exposés.

Trois axes de politiques publiques à adopter selon l'UFSBD

L'UFSBD préconise :

1. la mise en place d'un parcours de santé bucco-dentaire coordonné et individuel, avec des examens de prévention et de dépistage réguliers pris en charge par l'Assurance Maladie, touchant prioritairement les patients de 35 et 55 ans et les personnes les plus exposées.
2. l'amélioration de la place des chirurgiens-dentistes dans la coordination des soins aux patients souffrant de maladie chronique, notamment dans leur éducation thérapeutique.
3. la mise en place d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la santé des tissus de soutien des dents, prenant modèle sur les politiques de sensibilisation et prévention menées depuis 25 ans sur la carie dentaire, qui ont montré leur réussite.

Mais avant tout, le besoin d'indicateurs fiables

La principale manifestation du peu d'intérêt accordé par les pouvoirs publics aux maladies parodontales est l'absence de données sur lesquelles construire des politiques publiques efficaces et ciblées. Les dernières données épidémiologiques en France datent de 2003.

L'UFSBD, dont la Présidente, le Dr. Sophie Dartevelle, a déjà porté à la connaissance du Ministère de la Santé et de la Présidence de la République cette inquiétude de la profession dentaire, compte déployer dans les trois ans à venir des actions contre les maladies parodontales, alliant formations professionnelles, prises de position en santé publique et campagnes de prévention.

Contact scientifique :

UFSBD - Dr Jacques Wemaere / jacqueswemaere@ufsbd.fr - 01 44 90 93 96

Contact Presse Professionnelle :

UFSBD - Christine Lecointe / christinelecointe@ufsbd.fr - 01 44 90 72 84

L'UFSBD en quelques mots :

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **39 800 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet.**

Grâce à la mobilisation de ses 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire.** Son engagement sur le terrain, depuis plus de 40 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.